

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



l'analyse grammaticale, étaient hors d'état de signer couramment leurs noms et prénoms comme témoins, sur les registres curieux sur les actes de l'état civil. Tant les ronces de l'ignorance sont promptes à couvrir les champs de l'esprit, lorsqu'ils ne sont plus du tout cultivés!

Voilà la vérité, et ainsi se trouvent presque perdues les grosses dépenses que font l'Etat et les communes pour la construction des maisons d'école, leur entretien et ameublement, et le salaire des instituteurs, sans compter les rétributions proportionnelles des familles. Tirez les autres conséquences morales, intellectuelles, religieuses et de toutes sortes, qui résultent de cet abandon, de cette désertion, de cette défection prématurée et bientôt complète des études primaires.

FRANÇOIS.

Vous venez, maître Pierre, de tracer un tableau exact et vrai de la portée et des suites de l'instruction primaire dans nos campagnes; mais le remède?

MAITRE PIERRE.

Le remède, François avec un peu de persévérance et de bonne volonté, serait plus facile que tu ne l'imagines.

Les travaux des champs, des vignes et de la grange finissent dans les mois d'hiver, novembre, décembre, janvier et février, à la chute du jour, et les soirées sont longues. Sommeiller au coin de lâtre, courir la veillée des filles, jouer aux cartes ou au billard, ou s'attabler au cabaret, voilà l'occupation du soir de la plupart des jeunes villageois.

C'est pour eux qu'il faut ouvrir des Ecoles d'Adultes.

FRANÇOIS.

Il n'y en viendrait guère.

MAITRE PIERRE.

Il y en viendrait ce qu'il pourrait. Ne fussent-ils que dix, que cinq ou six par village, c'est toujours autant de jeunes gens arrachés à la paresse, à la dissipation, à la débauche, à l'ignorance, et comptés-tu cela pour rien?

Il n'y a ici, au plus, un seul instituteur à salarier tout exprès, puisque le maître d'école prendrait ce soin.

La petite rétribution de l'élève adulte consisterait en une légère somme mensuelle, à prix débattu, et dans sa part, selon l'usage, de bois, de lumière, et de papier.

FRANÇOIS.

Quelles seraient les matières de l'enseignement?

MAITRE PIERRE.

Pour attirer et retenir les adultes, et pour ne fatiguer ni leur mémoire ni leur attention, il faudrait que l'enseignement fût intéressant et varié.

On diviserait le temps en plusieurs parties:

On commencerait par des exercices au tableau sur le calcul décimal et le système des poids et mesures; ce qui leur apprendrait à compter et vulgariserait l'habitude et l'application des nouvelles méthodes métriques.

On ferait ensuite une dictée commune à tous les élèves, suivie de la correction des cahiers; ce qui leur apprendrait mieux l'écriture, la ponctuation de l'orthographe.

On ferait connaître les locutions vicieuses et les locutions correctes; ce qui leur apprendrait les éléments de la grammaire.

En troisième lieu, l'instituteur ferait lui-même et ferait faire des lectures à haute voix, de livres élémentaires sur les principaux phénomènes de la physique et de la météorologie, sur la morale en action, sur l'administration municipale, sur la chimie, l'agriculture, l'histoire, la géographie, les voyages, l'hygiène des habitations, des hommes et des animaux domestiques, etc., tous livres variés, concis, intelligibles et approuvés par les autorités de la commune, tant civiles que religieuses, et par l'autorité supérieure.

FRANÇOIS.

Ainsi, d'après vous, maître Pierre, ces Ecoles d'Adultes seraient donc, pour les garçons, le complément de l'éducation primaire, de même que les Ouvriers sont, pour les filles, le complément de l'instruction élémentaire et des salles d'asile.

L'Etat et la Commune, prenant l'enfant presque au sortir de ses langes, le suivraient jusqu'au moment où la nature, la société et la loi lui laissent le choix de sa profession et le libre exercice de ses facultés.

J'ajouterais, si vous ne la permettez, maître Pierre, qu'à cette précieuse école du soir, se formeraient ceux qui doivent un jour remplir les fonctions d'administrateurs de la commune, comme maires et adjoints, et les fonctions de tuteurs comme conseillers municipaux.

Je dirai, de plus, que cette institution se liait étroitement aux bienfaites ordonnances qui, sur le rapport du ministre de la guerre, ont réservé d'assez nombreux emplois, dans les douanes et dans les eaux et forêts, pour les militaires qui auraient servi l'Etat avec le plus de zèle et de distinction.

Certes, les jeunes conscrits, perfectionnés, d'avance par ces études complémentaires, entretiennent dans les rangs de l'armée avec plus de moralité, d'instruction et de discipline. Ils y suivraient, avec plus d'assiduité et de fruit, les exercices gymnastiques et instructions des écoles réglementaires, et leur temps fini, ils rentreraient dans leur famille, avec plus de force de corps et d'esprit qu'ils ne l'avaient quittée. Ils feraient, en un mot, de meilleurs soldats et de meilleurs citoyens.

Un solide enseignement primaire, sous le double rapport de l'instruction, et de l'éducation, importe bien plus qu'on ne l'a cru jusqu'ici à la meilleure composition de l'armée, et il mérite particulièrement, sous ce point de vue, toute la sollicitude de l'Etat.

Mais qui donnera le branle à cette institution? qui en sentira lui-même et qui en fera sentir aux autres la nécessité, et ne faut-il pas, pour une telle œuvre, de la patience, du loisir, du zèle, de l'instruction, de la coopération, de l'autorité?

Cette œuvre, maître Pierre, n'est pas si aisée à fonder que vous vous l'imaginez d'abord. Ainsi, dans les villes, l'obligation de payer, même la somme la plus minime, empêche les adultes d'affluer aux écoles de soir, et de plus, ils préfèrent perdre la fin de leurs journées au cabaret où ils boivent et jouent aux cartes, ou dans les mauvais lieux où ils font la débauche.

C'est même chose dans les bourgs à population agglomérée.

Dans les bourgs et villages à population dispersée, il y a d'autres difficultés. Les campagnards n'aiment pas à marcher de nuit, si ce n'est en compagnie. Les boues, planches des ruisseaux gonflés, les chemins défoncés et les longues distances dégoûtent de ces traversées quotidiennes et nocturnes de chaque maison à l'école. Les parents craignent aussi que de jeunes garçons de douze et quinze ans ne soient, en sortant de l'école, au cabaret et ou dans les veillées, ne rentrent trop tard et ne se débattent. Comment secourir, d'ailleurs, la presse du corps et de l'esprit, et l'apathie du foyer? Comment inspirer aux jeunes gens le goût de l'instruction complémentaire?

Ces difficultés sont réelles, François, elles sont grandes; mais elles ne sont pas insurmontables.

Et d'abord, c'est aux instituteurs primaires à faire ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'ici; c'est à-dire à convaincre les jeunes garçons qui vont quitter l'école de l'utilité des études complémentaires, à leur en inspirer le désir; à les prémunir, par de bons enseignements moraux et religieux, contre les séductions de la débauche et du cabaret; à exciter en eux une généreuse émulation; à leur montrer en perspective les honneurs municipaux, l'estime et la considération dont ils jouiront plus tard dans la commune, ainsi que la plus grande facilité de se placer en service, d'aider les autres, de s'aider soi-même dans la conduite des procès, des marchés et des affaires; à leur faire comprendre les primes et les récompenses qui les attendent comme soldats, s'ils sont plus instruits, plus rangés que les autres; et, enfin, rassurer les parents en inscrivant sur un livret l'heure du départ de l'école, comme on en use pour les collégiés.

Ensuite, il ne faut pas hésiter, François, à faire appel aux hommes riches et lettrés, s'il y en a, qui habitent la commune. La société ne garantit aux riches leurs loisirs et leurs jouissances, qu'à la condition, par eux, d'éclairer, de moraliser, de soulager les pauvres, et d'y consacrer leur zèle et une partie de leur temps. Il ne faut pas même se le dissimuler, François, le meilleur vouloir de gouvernement ne suffirait pas à cette tâche. Les contraintes de l'autorité pour un œuvre qui, d'ailleurs, est toute volontaire, les inspections, les lois, les circulaires des préfets, les interventions des conseillers généraux ne sont presque de rien, si le zèle de la charité, cent fois plus actif et plus puissant que l'or même, ne vient pas à l'aide.

Vous donc qui êtes les plus riches et les plus instruits dans chaque village, par les biens et par l'intelligence, mettez-vous à l'œuvre! vous avez ce que vous serez seconds par les pasteurs, qui ne sont pas ennemis des lumières, et qui n'ont eux-mêmes parmi les artisans et les laborieux, connaissez mieux que personne le prix et les heureuses conséquences d'une instruction solide et pure. Ne vous laissez point rebouter par les obstacles matériels des saisons et des chemins, par l'avarice des volontaires, par ces désappointements de toute nature. Il faut vous armer d'une résolution sans lassitude et sans fin, prendre chaque difficulté une à une, la regarder en face, la résoudre avec ténacité, et vous en viendrez à bout, si vous avez foi, comme vous devez l'avoir en vous et en Dieu.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes, auxquelles nous adressons la feuille de ce jour et qui ne sont pas encore souscriptrices, n'ont pour le devenir qu'à garder le présent numéro; et le journal leur sera expédié régulièrement.

Celles qui ne veulent pas souscrire, devront renvoyer cette feuille:

Celles de Québec, à l'agent, et dès le lendemain de la réception;

Celles des Trois-Rivières, à l'agent, et dès le lendemain de la réception;

Celles de Montréal, aux bureaux des *Mélanges*, et dès le lendemain de la réception;

Quant à celles des compagnies, celles qui n'auront pas renvoyé l'un des deux premiers numéros avant la publication du troisième, seront censées souscrire.

A NOS ABOYNNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le dernier semestre sont priés de le faire au plus tôt.

Ceux de nos abonnés qui doivent plusieurs semestres sont aussi priés de nous faire tenir le plus promptement possible le montant qui nous est dû.

Il faut bien se rappeler que sans argent un journal ne peut pas se soutenir. C'est la grande régularité dans les paiements qui seule peut rendre un établissement florissant. Nous osons donc espérer que nos abonnés ne nous négligeront pas et qu'ils nous enverront aussitôt le montant qu'ils nous doivent.

Nous venons d'encourir de grands frais pour l'agrandissement et l'embellissement des *Mélanges*. C'est une raison de plus pour nous adresser sans délai les différentes sommes qui sont dues pour abonnement à notre journal, etc. etc.

Enfin, que nos lecteurs se rappellent bien que ce n'est pas tant par des paroles que par des actes que l'on prouve son désir d'être le patron et l'ami véritable d'un établissement.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 17 SEPTEMBRE 1847.

LES AMERICAINS AU MEXIQUE.

Dans notre dernière feuille, nous avons mis en *Postscriptum* que l'armée américaine était arrivée sous les murs de Mexico, après avoir livré une bataille aux Mexicains qui ont été forcés de reculer. L'armée dans sa fuite est parvenue jusqu'aux portes de la ville, où elle a fait son entrée, et a envoyé de-

mander au général Scott une suspension d'armes. Celui-ci l'a accordée, pour donner aux Mexicains le temps de penser à la paix. Depuis, on dit que le général Scott a été élu pour un temps court Président de la République Mexicaine. Si tel est le cas, il faut nécessairement que l'armée des Etats-Unis soit entrée dans Mexico. Ainsi tout nous porte à croire qu'à l'heure qu'il est, toute la partie du Mexique, comprise entre le Rio Grande et Mexico, est soumise à l'autorité des Etats-Unis. La question actuellement est de savoir si les Américains vont s'annexer toute cette portion de la République mexicaine, ou s'ils vont n'en garder qu'une portion, ou enfin s'ils ne s'annexeront pas le Mexique tout entier. Quant à la dernière supposition, elle n'est pas à faire dans l'intérêt des Etats-Unis eux-mêmes. Car si, au territoire déjà immense de nos voisins, on joint celui bien grand de la République Mexicaine, voilà presque toute l'Amérique Septentrionale à former un seul empire. Or, c'est un état de choses qui ne saurait durer. Nécessairement les Etats du Sud acquerraient par là une grande prépondérance dans l'Union sur les Etats du Nord qui dès lors chercheraient quelque moyen d'y remédier. Deux sens s'offrent à part de celui de se soumettre à son sort, chose qui ne ferait jamais des Américains. Le premier de ces moyens c'est celui de s'étendre au Nord, c'est-à-dire de venir nous rendre une visite, à nous Canadiens. Mais nous sommes certains que le peuple du Canada ne leur conseillerait pas. Il leur rappellerait que le Canada n'est pas habité par des Mexicains, que ce n'est pas un pays qui n'a pas les moyens de supporter la guerre, et enfin que Chateauguay et bien d'autres noms sont devenus tristement historiques pour les Américains. Le second moyen serait de se séparer de l'Union, c'est-à-dire de former une République à part, et ce serait certainement le plus praticable, et celui qui, si notre hypothèse devenait réalité, serait plus préférablement en usage.

Mais si les Américains ne venaient à annoncer aux Etats-Unis que la partie que viennent de soumettre leurs armées, ce serait certainement encore une forte raison pour porter les Etats du Nord à vouloir s'agrandir, et en en voyant l'impossibilité, ce serait aussi une grande raison de former une République indépendante de l'Union.

Dans le troisième, si les Etats-Unis ne s'adjointent qu'une partie de ce qu'ils possèdent en ce moment, c'est-à-dire s'ils s'adjointent le nouveau Mexique, la Californie et la Vallée du Rio-Grande, pour lors il s'agit de savoir si ce sera là un changement suffisant, un agrandissement assez considérable pour donner la prépondérance aux Etats du Sud. Non; ce sera à notre avis, quelque chose qui ne produira pas de crise dans l'Union, de crise immédiate. Ce ne sera pas suffisant pour opérer de suite une scission entre les Etats du Sud. Mais ce sera un événement qui se fera ressentir plus tard, lorsque les Américains du Sud auront envahi toute cette partie, et y auront rayé pour ainsi dire la population actuelle dans une population dont tous les intérêts et toutes les sympathies la portera à favoriser le Sud au préjudice des Etats du Nord. Ainsi, ce serait un événement dont les suites ne seraient pas immédiates, mais n'en seraient pas, pour arriver à une époque plus reculée, moins semblables à celle que nous assignons aux Etats-Unis, dont nous devons prévoir les conséquences. Dans tous les cas, comme ce n'est pas ce qui se passe au Mexique, ne serve qu'à la division des Etats-Unis, à leur séparation en deux ou trois républiques indépendantes.

Sous le rapport religieux, nous souhaiterions bien que le Mexique vint à former partie de la grande République qui nous avouline. La raison c'est que la population de la République Mexicaine étant toute catholique, les citoyens professant cette religion comprendraient beaucoup mieux aux Etats-Unis, le nombre des représentants catholiques augmenterait, peut-être un jour verra-t-on même un Président catholique à la tête de toute l'Union, chose qui n'est pas encore arrivée. Par là, les lois favorables aux Catholiques, les lois qui leur sont utiles et nécessaires pourraient avoir leur tour et venir en aide au zèle et aux travaux du clergé catholique des Etats-Unis. Nul doute que la voix du peuple catholique des Etats-Unis se ferait entendre et serait écoutée; nul doute que la Religion Catholique ferait des progrès encore plus rapides et plus étendus que ceux que nous admirons tous les jours.

Toujours quelque soit l'avenir du Mexique, l'histoire aura à dire qu'un peuple de plus de deux millions d'âmes a eu peine à livrer deux ou trois batailles avant de se voir asservi; l'histoire dira bien que le peuple était sans chef, sans gouvernement, sans argent; mais le passé sera la pour montrer qu'il suffit d'avoir de l'énergie et du courage pour surmonter ces obstacles et ne pas se laisser mettre le pied sur la gorge sans combattre jusqu'à la dernière extrémité et laisser à l'ennemi des champs désolés, des villages ruinés, des villes abandonnées, et un peuple qui a su mourir au champ d'honneur plutôt que de se laisser asservir. L'histoire aura de plus à enregistrer les faits d'armes de l'armée d'invasion, mais elle aura aussi à parler des cruautés exercées de part et d'autre, et des brigandages de soldats indisciplinés. Espérons qu'elle n'aura pas à enregistrer la profanation des temples, la violation des cloîtres, le mépris des lois civiles et religieuses d'un pays conquis, et la loi du plus fort mis en place du droit naturel et de simple raison. Souhaitons plutôt qu'elle ait à faire voir d'un côté un peuple vaincu il est vrai, mais qui sait encore se faire respecter dans son malheur, et de l'autre un vainqueur magnanime, laissant à ses nouveaux sujets Passage de leur langue, de leurs lois civiles et religieuses et de toutes leurs autres institutions. Ce sera alors une bien belle page dans l'histoire mexicaine, mais c'en sera encore une plus belle dans l'histoire des Américains qui auront ainsi montré qu'ils veulent la liberté non pas seulement pour eux, mais encore pour les autres.

UN MOT A LA MINERVE.

Dans sa feuille de lundi, la *Minerve* s'éleva avec raison contre le traitement indigne que l'on fit trop souvent subir aux malheureux Irlandais qui viennent se réfugier en Canada comme dans un lieu de salut. Après avoir parlé d'un meurtre que l'on dit avoir été commis à la Grosse-Isle, où l'on n'a pas fait enquête à ce sujet, la *Minerve* parle d'une lettre de M. Tully dans laquelle ce Monsieur signale plusieurs faits honteux pour ceux qui sont chargés des émigrés, puis elle ajoute:

"Il nous semble que ces pauvres émigrés ont déjà assez souffert par la maladie et la misère, et par la barbarie qu'on a de les entasser sur les vaisseaux, sans qu'on y ajoute encore un raffinement de cruauté, en leur faisant subir des tortures auxquelles il serait honteux de les soumettre la classe des noirs."

Nous sommes d'accord avec la *Minerve* pour la première partie; mais quant à la seconde où elle dit: "En leur faisant subir des tortures auxquelles il serait honteux de soumettre la classe des noirs," nous remarquerons à notre confrère qu'il donne à entendre que l'on peut faire subir aux noirs un traitement différent des blancs, plus dur que celui employé envers les blancs, bien que les tortures en question fussent cruelles en les infligeant même aux noirs. Ce n'est pas dans un pays libre comme la terre du Canada que l'on peut parler ainsi; ce n'est pas non plus parmi un peuple aussi religieux, aussi catholique que le peuple Canadien que l'on peut user de ce langage. En Canada, le blanc et le noir sont égaux devant la loi, par conséquent on ne peut pas faire de différence entre eux. Quand même ça ne serait pas le cas la Religion in titulé par Jésus-Christ nous apprend que tous les hommes sont frères par conséquent que le traitement, que l'on se voudrait pas infliger à un blanc, ne doit pas non plus être employé à l'égard d'un noir. Nous soumettons fort que ce soit par mégarde que cette phrase est entrée dans les colonnes de la *Minerve*, et nous espérons que les seuls auteurs qui l'ont voulu imprimer dans ce numéro de plaisir ont été les Irlandais subissant un traitement tel que l'on a dit en honte d'y soumettre un esclavage. De cette manière, tout s'explique; on ne place pas le noir dans un état d'infériorité, et l'on parle d'esclaves en général, sans en vouloir approuver ce dernier régime.

LE WITNESS.

Nous ne savons trop pourquoi le *Montreal Witness* ne nous est par parvenu durant trois semaines. Actuellement notre liasse est complète, grâce aux quatre ou cinq numéros que l'on nous a envoyés en une seule fois. Sans chercher à pénétrer les raisons pour lesquelles cette interruption a eu lieu, nous dirons que dans la feuille du 23 août dernier, il ne se trouve rien moins que deux pleines colonnes d'injures à l'adresse de la Religion Catholique et de ses ministres. Nous n'essaierons point de relever tous ces avanies sans fondements, toutes ces calomnies et ces platons outragés; ce sont de ces choses trop usées, trop relatives, et trop peu croyables pour que l'on ait besoin de les discuter. Néanmoins, journal de quelque dénomination qu'il puisse être, n'insulte pas un homme, aussi peu méritant d'être insulté, que le pauvre homme d'aujourd'hui. Le jour que l'on y tient en parlant du Chef suprême de l'Eglise, l'histoire ne s'écrit pas, et si passionné et si orgueilleux du droit d'insulter, que nous ne pouvons le faire, nous lisons à nos lecteurs qu'en leur donnant la traduction d'un passage pris au hasard entre mille autres; le voici:

"Le Pape a parlé le langage d'antichrist, et le rêve s'est évanoui! et nous ne doutons pas qu'il ne soit bien préparé, partout où il le pourra, à venir d'après l'esprit naturel de tous les Papes. Sa tactique peut être partout différente; il peut se servir d'un masque pour contenter l'esprit du temps; si, comme nous n'en doutons pas, il a étudié à l'école des Jésuites, il connaît tous les mystères de l'accommodement, et quoiqu'il puisse modifier sa manière de faire la guerre, ou même qu'il paraisse céder sur des points peu considérables; dans toutes les affaires d'importance vitale, il paraîtra comme un vrai Pape, et un ennemi acharné de la vérité et de la sainteté; et là où il a le pouvoir, il sera le persécuteur inflexible de tous ceux qui conservent la pureté et la lumière de la parole de Dieu, en opposition à la méchanceté et à la méchanceté de l'Eglise de Rome!" Après un semblable passage, nous le demandons à nos lecteurs et en général à tous les gens sages et de bonne foi, y a-t-il moyen de discuter? Vouloir réfuter de semblables calomnies, c'est s'exposer à voir son adversaire les renouveler d'une autre manière. D'ailleurs, nous savons fort bien la tactique de notre confrère du *Witness*; lorsque vous lui démontrez clair, comme le jour, qu'un de ses articles n'est qu'un tissu de calomnies et de faussetés, il se contente de faire un résumé tronqué de votre article et nous répond par des sarcasmes. Ou bien, il dit que vous lui avez répondu, et il construit un nouvel article semblable au premier et où les mêmes principes sont mis. Ainsi, si nous ne relevons pas tous les articles qui paraissent dans le *Witness* contre la religion catholique, nous voulons que l'on en comprenne bien la raison; c'est que cela ne sert qu'à l'exciter à en élaborer de nouveaux et en plus grand nombre, dont les principes sont si peu admissibles, qu'il faudrait beaucoup plus de loisir que nous n'en avons pour les réfuter. Si notre confrère voulait s'en tenir à la logique et mettre de côté cette foule de préjugés qui le portent sans cesse à déverser le reproche et l'injure sur une religion divine, nous pourrions peut-être nous occuper de quelques-uns de ses articles; mais jusque là, nous nous abstenons de le lire, sauf les cas urgents et les occasions impérieuses

Le Herald (qui trouve sans doute notre feuille trop peu étendue pour nous envoyer sa feuille de chaque jour) contient dans son numéro du 9 coté du passage suivant: "La Démocratie Pacifique mentionne que l'Archevêque de Lyon a actuellement ordonné des prières pour la conversion du Pape! Plusieurs prêtres ont refusé de le faire. Le pauvre Archevêque est dans l'état (plight) de l'Archevêque de Gil-Blas, quand il mit Gil à la porte."

On verra bien remarquer la correspondance qui nous est adressée de M. Jacques; elle nous signale la liberté remarquable de M. Masson, de Terrebonne. C'est un acte au dessus de tout éloge, et en même temps un exemple du bon emploi des richesses.

CONFIRMATION DES ACTES DU CONCILE PROVINCIAL DE BALTIMORE.

LETRE DU SOUVERAIN-PONTIFE, PIE IX. Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

Les lettres que vous adressâtes de Baltimore à notre prédécesseur Grégoire XVI d'il y a une année, accompagnant les actes et décrets du sixième Concile Provincial, tenu dans cette cité dans le mois de mai 1846, que vous avez soumis pour recevoir l'approbation et la confirmation, nous sont parvenues peu de temps après que ce Pontife eût été appelé à recevoir la récompense de ses vertus, et que nous, quoique indignes, nous eussions été promu à la chaire de St. Pierre. C'était notre devoir de vous répondre sans délai, mais nous pensâmes qu'il valait mieux attendre, selon la coutume, jusqu'à ce que les précédés du concile ci-dessus mentionné eussent été référés à nos vénérables frères, cardinaux de la Congrégation de Propaganda Fide, pour être soigneusement examinés, et enfin que passions savoir leur rapport à ce sujet.

A présent que ceci est fait et que l'on a pu voir à toutes les choses relatives à l'établissement de nouveaux sièges épiscopaux dans votre province, et à l'élection et institution des évêques, nous avons jugé à propos de vous adresser cette lettre comme l'expression de nos sentiments. Nous nous réjouissons beaucoup du récit satisfaisant que vous nous faites de l'extension grande et rapide de la religion catholique aux Etats-Unis. Nous vous complétons l'assurance de votre courage et de vos travaux, et du zèle singulier qui vous anime pour la Propagation de la Religion, et pour l'extension de cette partie de la vigne du Seigneur confiée à vos soins et à votre sollicitude pastorale. Nous espérons de plus que l'avenir, par le moyen de vos puissants efforts, produira des fruits plus abondants encore. Nous vous promettons sincèrement que nous n'épargnerons rien pour vous venir en aide, ou pour être utile à la cause de la religion dans cette partie de l'Eglise que vous gouvernez.

Tout en vous faisant connaître, par le moyen de nos Vénérables Frères, les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, nos sentiments fraternels à votre égard, nous vous donnons cordialement notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Sainte Marie-Majeur, le treizième jour de jour 1847, la première année de notre Pontificat.

PIE IX. A nos Vénérables Frères Samuel, Archevêque de Baltimore, et ses suffragants.

LETRE DU P. HANIPAUX, DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

Ste. Croix, Ile Manitouline, 22 juillet 1817. Laisant de côté mes autres courses parmi les sauvages, je ne veux vous parler aujourd'hui que du petit voyage de 15 jours que j'ai fait au lac Nipissing. De notre mission à Ste. Croix de Manitouline, on fait d'abord 15 lieues sur le lac Huron; puis on entre dans la rivière des Français qui n'est qu'une chaîne de petits lacs qui se jettent les uns dans les autres par des rapides très-violents. Les rives sont formées de rochers nus et arides fendus quelquefois pour laisser passage à quelques arbres rares et de mauvaise venue. J'avais 3 Sauvages pour conducteurs et pour rangers. Je ne vous dis rien du désagrément des portages et de la guerre sanglante que nous ont faite les marionnettes. Nous arrivâmes vers le soir vis-à-vis les cabanes des Sauvages qui étaient sur la rive opposée. La pluie tombait en abondance. Il était trop tard pour traverser. Nous campâmes en ce lieu. Le lendemain matin, 19 juin, le temps était magnifique. De très bonne heure nous lançâmes nos canots sur le lac. Mes Sauvages me dirent: "Père, veux-tu? élève un pavillon pour leur annoncer que ce sont des étrangers

qui viennent de loin." Ils le firent. A la vue de ce mouchoir rouge qui flottait au haut d'une perche, les Sauvages de Nipissing se réunirent sur la rive pour accueillir le canot papivés. Il est si rare pour eux d'avoir dans ces parages quelque occasion de briser la monotonie de leur vie errante. Cependant le bruit avait couru parmi eux au commencement du printemps, qu'une Robe noire devait venir visiter leurs solitudes. Ils l'attendaient le 13 juin, nous étions au 19; ils ne comptaient plus le voir. Quand ils virent le canot s'approcher et qu'ils purent distinguer la Robe noire, la joie ne tarda pas à éclater. Ils coururent à leurs fusils, et vinrent faire sur le rivage trois ou quatre décharges générales pour saluer sa bonne venue.

Descendu à terre, je me croyais en pays de connaissance après une réception si amicale. Je circulais dans toute la foule pour donner la main à chacun. J'étais trop ému pour leur dire quelques mots. Tout près du rivage est la maison de l'agent de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, M. Simpson, le gouverneur général venait de le visiter. Il y avait laissé des adresses à mon sujet, et je ne saurais trop me louer de l'accueil que j'y ai reçu. M. l'agent est venu me prier de leger chez lui et de choisir l'endroit que je voudrais pour établir ma chapelle.

Il était 7 1/2 du matin. Les préparatifs furent bientôt faits pour célébrer la sainte messe. Je dressai ma chapelle et je donnai le signal. Toute la population était présente. On ne comptait alors que 60 à 70 adultes. J'étais au milieu de mon monde le Veni Creator au Sauvage, et mes conducteurs m'aidèrent à continuer. Mon instruction fut courte. Je leur en dis assez pour leur faire comprendre la joie que je ressentais. Je leur annonçai que je passerais huit jours au milieu d'eux et que chaque jour je voudrais leur parler plusieurs fois du Grand-Esprit. Je me mis en effet à faire trois instructions chaque jour, sans compter deux catéchismes pour les enfants. Les Sauvages qui habitent ce lac sont sauteux de nation et ne vivent que sous des tentes comme tous les peuples errants. Ils se réunissent à certains époques autour de ce comptoir, pour leur petit commerce. Les lacs et les bois leur fournissent dans ces parages une nourriture abondante. Le jeu, la danse et l'oisiveté remplissent leur vie, quand ils ne sont pas à la chasse ou à la pêche. Il m'est arrivé plus d'une fois de parcourir tout le camp la clochette à la main et de chanter presque seul le cantique pour commencer l'instruction, sans que mes néophytes paresseux se missent en devoir de venir écouter. J'étais forcé de sortir en surplus et d'aller à l'entrée de chaque cabane pour les avertir. Je les trouvais nonchalamment étendus sur leurs nattes et dormant tranquillement. Il me fallait les réveiller et les faire marcher. Ils m'obéissent. Je les menais tous devant moi comme les brebis du Divin Pasteur. J'ai eu peur un moment qu'ils ne pussent pas me comprendre; car je parle mal le Sauvage et je suis plus habitué à l'Outawa qu'au Sarnaux. M. l'agent voulait bien quel-fois me servir d'interprète; mais il est fini par me comprendre.

A voir ces Sauvages dans la chapelle, vous les eussiez pris pour des Canadiens, les jeunes gens surtout. Ils sont habillés comme eux, et malgré les chaleurs excessives, ils tenaient pour venir à l'église à mettre sur leurs épaules toute leur garde robe. Outre un habit de drap et un gilet, ils ajoutaient un énorme capot de drap brun.

Plusieurs de ces bons Sauvages étaient du nombre de ceux qui n'avaient dit l'année dernière à Manitouline; "nous ne sommes pas à la prière, parce que depuis que nous sommes baptisés, nous n'avons point vu la Robe noire pour nous instruire." Je leur expliquai le symbole, les commandements de Dieu, ceux de l'Eglise, l'oraison dominicale etc. Ils répondirent assez exactement aux questions que je leur faisais. Un bon nombre savent leurs prières. S'ils vivaient plus longtemps ensemble, ils s'instruiraient mutuellement, mais ils sont presque toujours dispersés dans les bois.

Comme les Sauvages viennent tous les ans et souvent plusieurs fois par an, camper en ce lieu, je leur ai fait préparer un cimetière. Ils l'ont entouré d'une bonne clôture. Je lui bécail avec les cérémonies prescrites par le rituel. Une grande croix s'élevait au milieu avec des langues sur ses bras. Je n'avais pas oublié non plus la tige aux trois branches plantée à ses pieds. Je leur donnai de mon mieux l'explication de toutes ces pieuses pratiques, en y attachant surtout l'idée de nos mystères.

Immédiatement après cette bénédiction nous y enterrâmes solennellement le corps d'une jeune fille de 16 à 18 ans, morte quatre jours avant son arrivée. Malade depuis longtemps, elle avait obtenu de ses parents d'être transportée du fond des bois jusqu'à ce lieu de leur campement ordinaire, dans l'espérance que le prêtre y viendrait peut-être bientôt. Quelques instants avant de mourir, elle disait à sa mère qui me l'a rapporté: "ma mère, je m'en vais. Une femme vêtue de blanc est venue me voir tout à l'heure et elle m'a dit: ma fille viens avec moi." Cette pauvre enfant était baptisée depuis quelques années.

Mes Sauvages chantaient volontiers des cantiques. Il y avait parmi eux plusieurs voix magnifiques. Je ne vous ai pas encore dit, je crois, qu'il y avait des Sauvages ne chantant pas à tue-tête, comme au saut St. Louis ou au lac des Deux Montagnes. Ils concourent à leur voix son ton naturel, et leur chant est très-grec. Ils savent beaucoup de cantiques, et quoi qu'il y en eût très-peu à savoir, ils me suivaient comme s'ils avaient eu des livres sous les yeux.

Orce infidèles se sont trouvés là, conduits mystérieusement par la divine Providence. Trois d'entre eux qui viennent plus souvent à Nipissing se livrent sans résistance à la grâce qui les appelle au baptême. Un homme de 70 ans; un homme de 30 ans et un autre de 40. Nous ne savons leur âge, qu'à peu près, car il y en a très-peu qui puissent en rendre compte.

Deux autres, Thoma et la femme, avaient déjà fait baptiser quatre de leurs enfants à Témiskaming par le R. P. Oblat qui va à faire la mission, mais ils n'ont jamais voulu consentir eux-mêmes à le recevoir.

Tous ces infidèles venaient aux instructions et j'allais chaque jour les visiter dans leurs cabanes. Un d'eux me fit un jour cette singulière question: "Si nous nous fissions baptiser moi et ma femme, est-ce que nous ne pourrions pas nous confesser tous les deux à la fois?" Si vous le voulez tous les deux, répondis-je, il n'y aurait pas de difficulté; mais cependant il faudrait ensuite dire chacun un petit mot en particulier à la Robe noire, parce que, vous-tu, pourrais avoir des péchés que tu ne voudrais pas laisser connaître à ta femme; et elle pourrait être dans le même cas. Peut-être aurais-je aussi quelque chose de plus à dire à l'un qu'à l'autre."

Ils goûtèrent bien mes raisons; je leur expliquai le secret de la confession, son efficacité etc. Ils se montrèrent tous les jours plus avides d'être instruits. Pendant que je leur exposais les mystères du symbole, on aurait dit que la foi entraît à vue d'œil dans leur âme.

Trois autres résistèrent plus longtemps. C'étaient un homme, sa femme et leur jeune homme âgé de 20 ans. Tous les autres enfants de cette famille étaient baptisés. Ils continuaient à fréquenter la chapelle. La veille du jour où je devais conférer le baptême aux adultes, le jeune homme se prononça avec résolution. Ses parents ne le firent que le lendemain. Ils étaient assez instruits; je les admis sans hésiter. Quand les Sauvages dans ces contrées ont le degré suf-

fisant de connaissance de nos mystères, et qu'ils montrent le désir du baptême, le repentir de leurs péchés et la volonté de bien vivre, nous les admettons facilement au baptême, surtout quand nous savons que nous ou d'autres pourrions les revoir plus tard. En voici la raison: avant le baptême, ils nous sont comme étrangers, ils nous supportent même quelquefois avec peine; nous ne pouvons guères les instruire. Après le baptême, la foi les subjuge; ils sont comme des enfants à notre égard. Nous avons libre accès auprès d'eux et ils nous sont soumis. Nous avons la liberté alors de les instruire amplement.

Enfin le dimanche 27 juin je baptisai ces huit adultes. Leur joie était grande et la mienne au si. Ils venaient avec candeur solliciter quelques avis, demander quelque image ou quelque médaille pour se souvenir de la grâce qu'ils avaient reçue.

J'en aurais baptisé un de plus s'il n'avait tenu qu'à moi, un vieillard qui paraissait bien avoir plus de 70 ans. Il était venu de fort loin et se montrait très-assidu aux instructions. Il me comprenait peu. J'allais avec un interprète l'instruire en particulier. Il m'écoutait comme un homme qui est poussé intérieurement par la grâce. A chaque instant il me paraissait prêt à exprimer le désir de baptême; mais sa femme n'avait pas les mêmes dispositions. Elle ne me voyait qu'avec peine venir parler de la Prière à son mari. L'empêcha-t-elle de se prononcer pour la foi? Je n'en sais rien: le vieillard flottait toujours indécis. Le jour des baptêmes, j'allai encore le voir avant la cérémonie. — Eh bien! que pense-tu maintenant, lui dis-je? "Il ne me suit que me répondre; il ne vient même pas à la fête. J'allai lui faire mes adieux le lendemain. Il vint me serrer la main et me dit: je suis bien aise de l'avoir comme je n'ai pas pu me faire baptiser cette fois-ci, mais je reviendrai à l'autre printemps, et tu me baptiseras." Dieu veuille qu'il puisse accomplir ce projet!

Ce vieillard avait un fils encore plus inaccessible que lui à la grâce. Voici en peu de mots son histoire et celle d'un jeune homme qui était venu avec lui du même endroit. Ils étaient tous deux avec leurs femmes, ces deux femmes étaient sœurs, et originairement de Nipissing. Je ne sais comment elles s'étaient mariées à ces jeunes gens éloignés. Le premier jeune homme était tout-à-fait infidèle; l'autre avait été baptisé très-jeune par un prêtre catholique. Il était tombé depuis entre les mains des méthodistes, et ensuite un infidèle prit soin de son éducation. Il avait fait un mélange du catholicisme, du méthodisme et des rites idolâtriques.

Les deux jeunes gens étaient bien décidés à rester ce qu'ils étaient; mais les deux femmes étaient baptisées et les exercices de cette petite mission les attachèrent plus fortement que jamais à leur sainte religion. Elles étaient désolées de voir que leurs maris ne voulaient pas prier avec elles. Comme leur mariage n'avait pas reçu la bénédiction du prêtre, elles craignaient qu'il n'était pas indissoluble. Elles déclarèrent donc à leurs maris que s'ils ne voulaient pas adopter la même prière qu'elles, elles ne voulaient plus rester avec eux. Le jeune homme infidèle, qui était venu aux instructions, (par force, je crois), ne voulut pas changer. La femme finit par elle le convaincre. — "Je ne l'aime plus, me dit-elle, parce qu'il ne prie pas."

L'autre jeune homme ne disait ni oui, ni non. Il s'aimait beaucoup lui et sa femme. Cette pauvre chrétienne voyait qu'il ne voulait pas prier, tomba malade de chagrin. J'allai trouver le jeune homme et je lui dis: "tu vois comme elle t'aime! vous seriez heureux si vous priiez tous les deux ensemble." Après quelques moments d'hésitation et de silence, il me dit: "je ne veux pas la quitter." — Je lui parlai de la religion et du bonheur dont on jouit quand on la pratique; eh! bien, me dit-il, j'ai à confesse ce soir." Il vint effectivement. Je bécail son mariage, et sa femme commença. Le jour de son départ ils vinrent me faire leurs adieux et me leurrer quelques petites images en souvenir. Ils se proposaient d'aller à Manitouline pour les présents et ils comptent m'y revoir.

Le lundi 28 juin je devais partir. Je célébrai encore une fois la sainte messe au milieu de ces chers néophytes. Je bécail un mariage et je donnai mes derniers avis. J'allai ensuite dans toutes les cabanes faire mes adieux à chacun en particulier et j'enfrais dans mon canot. Ils étaient tous réunis sur le rivage, j'étais attendu en les voyant et on les bénissant une dernière fois. Une cinquantaine de fusils firent des décharges continuelles et ils ne cessèrent de faire feu que lorsqu'ils nous eurent presque perdu de vue.

Nous n'étions pas encore très-éloignés quand en doublant une pointe de terre nous rencontrâmes un canot qui le maître de canot nous vint au-devant. C'étaient trois familles de Sauvages qui venaient de loin. Il venaient depuis deux jours seulement la présence de la Robe noire à Nipissing, et ils accouraient. Les décharges qu'ils avaient entendues, leur avait fait soupçonner que le missionnaire allait partir. Ils déposent sur le rivage les vieillards, les enfants et les bagages et les plus vigoureux font voler le léger canot pour me répondre. Quelle était ma douleur! Je ne pouvais pas retarder mon départ d'un seul jour. — Je leur dis: ne viendrez-vous pas dans un mois à Manitouline pour les présents? — Nous irons, me répondirent-ils. Ils y iront très-loin, mais nous n'avons pas vu de Robes noires. Je me consolai un peu là dessus. Ils ajoutèrent: nous avons deux enfants qui ne sont pas baptisés, est-ce que tu ne les baptiseras pas? — Je leur dis que je le ferais volontiers. Nous les suivâmes jusqu'au rivage où était le départ précédent. Je mis mon surplus et une étole, et sur cette vive descente j'admis dans le sein de l'Eglise ces deux jeunes créatures qui n'avaient pas plus de 18 mois. J'avais ainsi baptisé onze enfants, sans compter les adultes.

Je suis etc. M. J. V. HANIPAUX, S. J.

ÉTATS-ROMAINS.

— On écrit de Rome, le 10 août: "Le cardinal secrétaire d'Etat a fait le choix des députés sur les listes présentées par les gouvernements des différentes provinces. Voici les noms de ces députés: "Rome, le Prince Barberini, M. Vanotelli, avocat. "Camerin de Rome, M. Lanuti, avocat. "Bologne, M. Silvani, avocat; le marquis Bevilacqua ou M. Minghetti, propriétaire, au choix du cardinal-secrétaire. "Ferrare, M. Recchi, propriétaire. "Parli, le Marquis Padoucci. "Ravenna, le Comte Pasolini. "Urbino et Pesaro, Comte Ferri. "Velletri, M. Sontucci, avocat. "Ancone, le Prince Simonetti. "Ancone, le Marquis Ricci. "Camerino, M. Peda, propriétaire. "Fermo, M. Felici, propriétaire. "Ascoli, M. Sgariglia del Monte, propriétaire. "Pérouse, le Comte Domini. "Spoleto, le Comte de Campello. "Rieti, M. Piacentini, avocat. "Viterbe, M. Ciofi, avocat. "Orvieto, le Marquis Guaherio.

"Civita-Vecchia, M. Benedetti, avocat. "Frosinone, M. de Rossi, avocat. "Benevento, le Baron Sabariani. "Les députés, au nombre de vingt-trois, sont convoqués à Rome pour le 5 novembre prochain.

Mercredi dernier, il a été chanté à neuf heures un service solennel pour le repos de l'âme du Rév. M. Hudon, V. G., et chanoine du diocèse. Le service avait été recommandé par la Société de Tempérance dont M. Hudon était Président, et a été chanté par Mgr. de Martyropolis. Un grand nombre de membres de la Société de Tempérance et de l'Association St. Jean Baptiste s'étaient réunis à la maison d'École près de l'Évêché, et se sont rendus processionnellement à la Cathédrale. Ces excellents citoyens ont voulu par là témoigner combien leur est cher le souvenir de M. Hudon et combien le regrette la population de Montréal.

M. Crevier, curé de St. Pie, et M. Thibault, curé de St. Jérôme, sont arrivés à Montréal et viennent comme les autres prêtres qui les ont précédés, travailler au ministère des abris.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Resther éprouve depuis hier un mieux très-sensible. Nous espérons que ce Monsieur nous sera conservé et pourra encore exercer au milieu de nous son zèle infatigable.

La pluie a fini de nous inonder. Nous voilà avec un soleil magnifique depuis mercredi matin, mais en revanche nous avons un vrai temps d'automne. On nous écrit de différentes localités que les patates ont manqué; nous en sommes vraiment fâché, mais nous nous consolons dans la pensée que, la récolte étant généralement abondante, nous aurons tous de quoi nous nourrir amplement et en nourrir encore beaucoup d'autres.

Les journaux, que nous avons reçu hier de la Nouvelle-Orléans, nous apprennent que la fièvre jaune ne diminue pas ses ravages et qu'actuellement, il n'y a qu'un seul prêtre qui soit en danger.

Il y a eu à New-York une faillite qui se monte à plus de £600,000! A Québec, on nous apprend que deux des marchands les plus riches viennent de perdre ensemble la belle somme de £50,000. Pas si mal pour le Canada!

Jeudi prochain, 23 du courant, Étienne Parent, Ecuyer donnera dans la Salle de l'Institut Canadien une lecture dont le sujet sera: "Du travail chez l'homme." Il n'est pas besoin de dire à nos lecteurs d'aller montrer par leur présence que les Canadiens savent reconnaître le talent et le savoir. La réputation du Lecteur nous assure d'avance que la salle de l'Institut sera pleine, aussi pleine qu'elle peut l'être.

Vendredi dernier, M. Magloire Lanctot, Etudiant en Droit, a été admis à la pratique. Ce sont MM. Beaudry et Loranger qui lui ont fait subir son examen devant son Honneur le Juge en Chef. Nous félicitons M. Lanctot de l'examen brillant qu'il a subi, et espérons que ses talents rencontreront l'encouragement qu'ils méritent.

Mercredi, le 15 courant, il y a eu, conformément à l'avis, une assemblée de tous les médecins du Canada-Est, et à la suite de l'assemblée, il y a eu un grand dîner. Il paraît que toute la discussion n'a pas été des plus pacifiques. La rumeur rapporte que l'entente cordiale des médecins de Montréal et de ceux de Québec s'est trouvée un peu compromise, mais que le dîner a tout remis dans l'ordre. Nous en sommes bien aise, surtout dans un temps où le besoin des messieurs de la faculté se fait encore bien sentir.

CORRESPONDANCE.

M. l'Éditeur, Je pense que c'est rendre justice au mérite, de faire connaître au public, ami de la diffusion des sciences, la manière noble et généreuse avec laquelle Madame Masson, Seigneuresse de Terrebonne, encourage l'éducation dans ce village. Non contente de verser journellement d'abondantes aumônes dans le sein des malheureux, elle vient encore d'acheter pour plusieurs £100, et de donner, pour fonder un établissement d'éducation, toutes les propriétés, autrefois de M. Fontaine qui consistent en une maison grande et bien finie, un magasin spacieux à deux étages et quatre autres bâtiments; le tout en pierre, avec un jardin de plusieurs arpens, complanté d'un bon nombre de jeunes arbres fruitiers. Ces bâtiments sont admirablement bien situés, sur une élévation près la rivière qui forme en cet endroit un fort joli bassin, parsemé de petites îles verdoyantes d'un aspect enchanteur. Tous ceux qui ont vu ce local, s'accordent à dire qu'on ne peut presque rien désirer de mieux, pour un établissement de ce genre. Voilà, M. l'Éditeur, le don si beau et si noble que Madame Masson, vient de faire en faveur de Terrebonne, avec un plaisir qui a étonné ceux qui en ont été témoins. Heureux les personnes qui dans la fortune ont tant de grandeur d'âme et qui savent si bien administrer les biens que Dieu leur a confiés! Heureux les âmes qui ont tant d'amour pour le bonheur du peuple dont elles sont vraiment les mères! Heureuse celle qui pourra toujours dire: j'ai prouvé la science du salut et le pain de la vie à tant de milliers d'enfants malheureux! Heureux les enfants d'une mère si charitable et si bienfaisante! Déjà le Ciel est en leur faveur, puisqu'ils sont fils de celle qui protège les élus de Dieu. Pour perpétuer le souvenir d'un si grand bienfait et pour conserver à sa postérité le nom d'un honorable citoyen, qui était la gloire de sa nation, on a donné à cet établissement le nom de "COLLÈGE MASSON." Des Frères de l'Institut de St. Joseph, arrivés de France à printemps dernier ont la direction de cette maison où, ils auront des classes de français et d'anglais avec tous les branches d'une éducation libérale et adaptée aux besoins du Pays; on admettra les enfants de tous ceux qui voudront bien encourager cette nouvelle maison, et ils y recevront les soins les plus assidus. C'est aussi un précieux avantage pour

Les Messieurs de Montréal, qui connaissent surtout le char-

La fondation de cette maison est due au zèle et aux sacrifi-

REVUE DES JOURNAUX.

—Deux bâtiments sont arrivés à la station dans un état

—Il est arrivé dans notre port 35 navires depuis samedi

—L'évêque catholique Romain de Baltimore a défendu à

Explosion d'un moulin à poudre.—Lundi dernier, vers 9

—Le bateau à vapeur Lord Sydenham que l'on disait de-

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Table with 3 columns: Item, Liv. sous liv. sous, s. d. s. d.

Prix des denrées aux marchés de Québec dans les états.

Table with 3 columns: Item, s. d. s. d., s. d. s. d.

Dans les marchés.

Table with 3 columns: Item, s. d. s. d., s. d. s. d.

Dans les Magasins en Gros.

Table with 3 columns: Item, s. d. s. d., s. d. s. d.

Prix du Pain.

Table with 3 columns: Item, s. d. s. d., s. d. s. d.

Prix du marché de Toronto.

Table with 3 columns: Item, s. d. s. d., s. d. s. d.

DECES.

Le 15 courant, à la Pointe-Lévi, après une courte maladie

LE MOYEN, LE SEUL ET UNQUE MOYEN DE S'ENRICHIR.

Tous les jours, nous entendons des centaines de per-

La première, par son enseignement. L'enseigne se place

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

—L'évêque catholique Romain de Baltimore a défendu à

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRE CŒUR.

LES DAMES DU SACRE CŒUR, à St. Jacques de l'Acadian, dé-

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.



LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

CONGREGATION DES CEDRES.

LES Dames de la Congrégation des Cèdres informent le public

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTRÉAL.

CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

COLLEGE JOLIETTE.

C'EST L'ETABLISSEMENT, fondé à l'initiative de la libé-

1ERE ANNEE.

Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire An-

2ME ANNEE.

Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de

3ME ANNEE.

Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays.

4ME ANNEE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.

5ME ANNEE.

Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui, ayant suivi ce cours, désirent étudier le Latin

CONDITIONS :

Enseignement et logement £3 par an, payables d'avance.

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON :

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, John E. Mill, Jacob DeVill, Joseph Bourret, P. Beaubien, L. T. Drummond, H. Judah,

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la se-

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, Trois-Rivières, Québec, Ste. Anne,

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

COLLEGE DE MONTRÉAL.

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que

—L'annonceur, de qui vient-il? Du public.—Que